



ACADÉMIE DE RENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat Général
Direction des Ressources humaines

PROCES-VERBAL DE RESULTATS

Election des représentants du personnel à la Commission Consultative Paritaire (CCP) des
ATPSS de l'académie de Rennes

SCRUTIN DU 8 DECEMBRE 2022

Réunion du 8 décembre 2022

PROCLAMATION DES RESULTATS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 25 juillet 2022, le bureau de vote électronique pour l'élection de la CCP des ATPSS réuni le jeudi 8 décembre 2022, à 17 heures³⁰, au Rectorat de Rennes 92 rue d'Antrain, proclame les résultats électoraux suivants :

A – Composition du bureau de vote

Présidente: Madame Anne Sophie Rault, Secrétaire Générale Adjointe-Directrice des Ressources Humaines

Secrétaire: Monsieur Joseph Buan, chef de la Division des Personnels Administratifs, Techniques et d'Encadrement

Secrétaire suppléante: Madame Isabelle Goupil, cheffe de bureau Division des Personnels Administratifs, Techniques et d'Encadrement

Délégués des listes :

- 1.Monsieur Gérard Lenfant, SNAPEN
- 2.Monsieur Patrick Veguer, FNEC FP FO
- 3.Monsieur Olivier Vienne, CFTC
- 4.Monsieur Philippe Le Roy, UNSA Education
- 5.Monsieur Brewen Grall, SLB
- 6.Madame Servane Talbot, Action et Démocratie CFE CGC
- 7.Madame Fabienne Portanguen, SUD Education
- 8.Monsieur Jacques Vaesken, CGT Educ'action
- 9.Madame Angélique Chevalier, FSU
- 10.Monsieur Luc Grimonprez, SGEN CFDT.
- 11.Monsieur Patrick Perez, SNALC
- 12.Monsieur Jean-Pierre Luciani, STC Education
- 13.Monsieur Thibaut Lemoine, SNCL SIES SAGES

B – Résultats du dépouillement

Données générales

Nombre des électeurs inscrits :	525
Nombre des votants :	143
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	16
Nombre de suffrages valablement exprimés :	127

Listes en présence

Listes en présence	SNAPEN	FNE C FP FO	CFTC	UNSA	SLB	AetD CFE CGC	SUD	CGT Educ'A ction	FSU	Sgen CFDT	SNAL C	STC	SNCL SIES SAGES
Nombre de voix	4	6	2	23	1	1	4	19	31	27	4	0	5
Nombre de sièges	0	0	0	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0

Attribution du siège n° 2

Listes en présence	Plus forte moyenne
SNAPEN	
FNEC FP FO	
CFTC	
UNSA	
SLB	
AetD CFE CGC	
SUD	
CGT Educ'Action	
FSU	
Sgen CFDT	1 - 27.
SNALC	
STC	
SNCL SIES SAGES	

La liste Sgen CFDT a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° 2.

Attribution du siège n° 3

Listes en présence	Plus forte moyenne
SNAPEN	
FNEC FP FO	
CFTC	
UNSA	1-23,00
SLB	
AetD CFE CGC	
SUD	
CGT Educ'Action	
FSU	
Sgen CFDT	
SNALC	
STC	
SNCL SIES SAGES	

La liste UNSA Education a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° 3.

Résultats :

Listes en présence	Nombre de sièges obtenus à l'issue de la répartition
SNAPEN	0
FNEC FP FO	0
CFTC	0
UNSA	1
SLB	0
AetD CFE CGC	0
SUD	0
CGT Educ'Action	0
FSU	1
Sgen CFDT	1
SNALC	0
STC	0
SNCL SIES SAGES	0

C – Calcul du nombre de sièges attribués à chaque liste en présence

Etape 1 : calcul du quotient électoral (QE) = 42,33

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

Etape 2 : répartition des sièges suivant le QE

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
SNAPEN	0
FNEC FP FO	0
CFTC	0
UNSA	0
SLB	0
AetD CFE CGC	0
SUD	0
CGT Educ'Action	0
FSU	0
Sgen CFDT	0
SNALC	0
STC	0
SNCL SIES SAGES	0

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE (A) sur nombre total de sièges de représentants titulaires à pourvoir (B) répartis selon la règle du QE = 0

Nombre de sièges restant à pourvoir (B) - (A) = 3

Etape 3 : répartition selon la plus forte moyennes (PFM) si nécessaire

Attribution du siège n° 1

Listes en présence	Plus forte moyenne
SNAPEN	
FNEC FP FO	
CFTC	
UNSA	
SLB	
AetD CFE CGC	
SUD	
CGT Educ'Action	
FSU	1 - 31.
Sgen CFDT	
SNALC	
STC	
SNCL SIES SAGES	


La liste FSU a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° 1.

D. Représentants des organisations syndicales proclamés élus

Titulaires	
Suppléants	

E. Observations

F. Emargements

Présidente: Madame Anne Sophie Rault, Secrétaire Générale Adjointe-Directrice des Ressources Humaines 

Secrétaire: Monsieur Joseph Buan, chef de la Division des Personnels Administratifs, Techniques et d'Encadrement 

Secrétaire suppléante: Madame Isabelle Goupil, cheffe de bureau Division des Personnels Administratifs, Techniques et d'Encadrement

Délégués des listes :

1.Monsieur Gérard Lenfant, SNAPEN

2.Monsieur Patrick Veguer, FNEC FP FO 

3.Monsieur Olivier Vienne, CFTC

4.Monsieur Philippe Le Roy, UNSA Education 

5.Monsieur Brewen Grall, SLB

6.Madame Servane Talbot, Action et Démocratie CFE CGC

7.Madame Fabienne Portanguen, SUD Education 

8. Monsieur Jacques Vaesken, CGT Educ'action

9. Madame Angélique Chevalier, FSU

10. Monsieur Luc Grimonprez, SGEN CFDT.

11. Monsieur Patrick Perez, SNALC

12. Monsieur Jean-Pierre Luciani, STC Education

13. Monsieur Thibaut Lemoine, SNCL SIES SAGES



PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

CCP des contractuels ATPSS de Rennes

CCP
135

RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00		au 08/12/2022 à 17h00	
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 525	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées 13		
B. Nombre de votants	B = 143		Nombre de sièges à pourvoir P = 3		
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 16		Quotient électoral (2 décimales)		
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 127		$G = \frac{D}{P} = \frac{127}{3} = 42,33$		

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = D)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{S}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{S}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			Nombre d'élus titulaires par liste
				1er siège	2ème siège	3ème siège	
SNAPEN	SNAPEN	4	0				0
FNEC FP FORCE OUVRIERE	FO-FNECFP	6	0				0
CFTC ENS. PUBLIC ET RECHERCHE	CFTC	2	0				0
Liste UNSA Education	UNSA Education	23	0			3° - 23,00	1
SLB Sindikad Labourerien Breizh	SLB - Sindikad Labourerien Breizh	1	0				0
Action & Démocratie CFE-CGC	Action et Démocratie CFE-CGC	1	0				0
SUD éducation Bretagne	SUD	4	0				0
La CGT EDUC'ACTION Un autre choix de société	CGT Educ'action	19	0				0
FSU - Engagés pour les contractuels !	FSU	31	0	1° - 31,00			1
Sgen-CFDT La CFDT dans l'Education	Sgen-CFDT	27	0		2° - 27,00		1
SNALC De l'école au supérieur	SNALC	4	0				0
SINDICATU DI I TRAVAGLIADORI CORSI	STC Education	0	0				0
Sncl - Sies - SAGES AUTONOMES et INDEPENDANTS		5	0				0

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :			
Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)
SNCL-SIES-SAGES	SIES	SIES	46,00 %
SNCL-SIES-SAGES	SNCL	SNCL	53,00 %
SNCL-SIES-SAGES	SAGES	SAGES	1,00 %

Paraphe des membres du bureau de vote (excepté pour la dernière page)

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

CCP des contractuels ATPSS de Rennes

CCP
135

RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00	au 08/12/2022 à 17h00
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 525	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées 13
B. Nombre de votants	B = 143		Nombre de sièges à pourvoir P = 3
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 16		Quotient électoral (2 décimales)
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 127		$G = \frac{D}{P} = \frac{127}{3} = 42,33$

Les membres du bureau de vote électronique attestent qu'il a bien été constaté que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement qui est annexée au présent procès-verbal sous sa forme dématérialisée. Les membres du bureau de vote électronique attestent que cette liste d'émargement annexée est strictement identique à la liste d'émargement scellée par la solution de vote électronique à la clôture du scrutin.

Signature des membres du bureau de vote		
NOM et PRENOM	Qualité (si délégué de liste, indiquer l'organisation syndicale)	Signature
VÉZIER Patrick	FNEC FP FO	
ERLINDONPREZ Luc	SGEN CFTD	
CHEVALIER Amélie	FSU	
MAESKOU Jacques	Cgt Educ'Action	
FORTANGUEN Fabienne	SUD Education	
LE ROY Philippe	UNSA Education	
Joseph SUAN	Secrétaire BVE	
RAULT Anne Sophie	Présidente BVE	

